

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savent apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 28 Février 1872

No 22

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi. Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1.50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1.50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q.

Une effroyable explosion des poudrières de la compagnie Miami, près de Xenia, a eu lieu mardi dernier. Les habitants de Dayton ont été jetés dans une consternation. Les enfants sortirent à la hâte des maisons d'école, les cloches d'alarmes sonnèrent et l'on crut généralement que quelque grand malheur était arrivé dans les limites de la ville. A Troy et à Tippecanoe, les maisons furent ébranlées comme par les secousses d'un tremblement de terre.

Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres gravement blessées. Vingt à trente tonnes de poudre ont fait explosion. On estime les pertes à \$50,000.

Une soixantaine d'immigrants, venus d'Europe par le dernier vapeur de la ligne canadienne, sont arrivés dimanche soir à Montréal. Il y a parmi eux des alsaciens, des belges, des danois, des norvégiens et des anglais. Beaucoup se dirigent sur les Etats Unis, mais les anglais et les alsaciens resteront à Montréal où ils ont déjà réussi à trouver de l'emploi.

Un journal de New York s'exprime ainsi sur la condition morale de la grande métropole américaine: « Aujourd'hui notre marché au meurtre est ferme, les convictions faibles avec une tendance à la baisse. Les chances pour les nouveaux procès à la hausse. Les certitudes d'exécution à peine cotées. Il y a huit meurtriers trouvés coupables en fermés aux Tombs, et quatre qui y attendent l'action des cours. Un seul montera sûrement sur l'échafaud, et c'est un pauvre Irlandais qui a tué sa femme dans une querelle d'ivrognerie. » Une chose doit fortement consoler Stokes; trois cents meurtres ont été commis à New York, dans le courant de l'année dernière; pas un seul des assassins n'a été exécuté.

Mr Dickson, cultivateur de Kingsey, enseigna le printemps dernier 12 acres en avoine. Cet hiver il battit cette récolte. Le produit a donné 600 minots une moyenne de 50 minots de l'acre. Quo de cultivateurs pourraient en faire autant s'ils voulaient se donner la peine de faire choix d'une bonne semence, et bien engraisser leur terre!

La compagnie du Chemin de fer des Rivières Connecticut et Passumpsic, dont le terminus en Canada est à Sherbrooke, de vient de déclarer un dividende de trois par cent pour ses actionnaires. C'est l'un des rares chemins de fer qui paient des dividendes en ce pays.

On dit que le gouvernement fédéral a fait les arrangements nécessaires pour qu'à partir de l'été prochain les immigrants au Nord Ouest puissent se rendre de Toronto à Fort Garry aus 12 jours et à des prix réduits. On prétend que les dépenses du voyage ne s'élèveront pas alors à plus de \$15.

Parmi les faits nombreux qu'on a pu recueillir en rapport avec la visite des maladies épidémiques, l'un des plus remarquables est celui de l'entière exemption du fléau dont les gens qui demeuront dans le voisinage des usines où l'on travaille le cuivre, ainsi que les ouvriers en cuivre ou en bronze, sont favorisés. Les meilleures autorités médicales émettent l'opinion que sur 30,00 individus tombant dans cette dernière catégorie, et employés tant à Paris que dans d'autres grandes villes d'Europe, la dernière visite du choléra n'a eu de résultats funestes que dans seize cas. Cela est d'autant plus remarquable que tous les sols de cuivre sont des poisons violents, ce qui donne raison à l'assertion que les influences délétères se détruisent mutuellement.

L'Empereur de Chine va se marier bientôt. Il a fait emporter pour l'occasion deux éléphants blancs. Sa future épouse est initiée soigneusement à tous les secrets de l'étiquette de la Cour. Depuis trois ans les ouvriers de Nankin, de Honjeham et de Canton sont occupés à tisser la soie et le satin des vêtements des époux. Ils viennent justement d'annoncer qu'ils ont terminé leur besogne. Tout cela coûte à peu près un demi million de notre monnaie. Le jour de la cérémonie le fiancé qui a le soleil pour emblème sera transporté dans un char traîné par les deux éléphants blancs, et sa moitié qui elle a la lune pour emblème, sera portée dans un riche palanquin fait de corde de perles.

Des Assurances.

Toutes les classes de notre population sont aujourd'hui plus ou moins éprises des avantages qu'il y a d'assurer sa vie ou ses bâtisses. Les agents d'assurances trouvent partout des personnes disposées à déposer entre leurs mains une partie de leurs économies afin de pourvoir au soutien de leurs familles, qu'ils laisseraient sans appui, si la mort venait les surprendre; ou encore, dans le but de se mettre à l'abri de la ruine où pourrait les jeter un désastreux incendie.

Ces bonnes dispositions de la population canadienne à l'égard des compagnies d'assurance n'a pas échappé à l'attention des spéculateurs qui les dirigent. Aussi, voit-on chaque jour de nouvelles compagnies se présenter en Canada pour y transiger. Et elles y font des affaires considérables.

Il y aurait bien quelque chose à dire sur le degré de confiance que l'on doit avoir dans ces institutions étrangères. Mais, ce n'est pas à ce point de vue que nous voulons aujourd'hui nous placer pour envisager cette question.

Il importe à tous les pays de conserver chez eux les capitaux dont ils peuvent disposer; mais un jeune peuple comme le nous sommes, qui a sous la main d'immenses ressources à exploiter, a surtout besoin de ne pas se désaisir de son capital.

Or, à voir, le grand nombre de compagnies d'Assurances étrangères qui s'emparent de notre argent et l'expédient ailleurs, nous ne pouvons nous empêcher de songer aux inconvénients d'un tel système.

Les deux tiers au moins des compagnies d'assurance qui font affaires en Canada, sont des compagnies étrangères. Le total des argents qu'elles retireront chaque année de notre population s'élève à une somme immense. Il est à notre connaissance qu'une compagnie dont une agence n'a été établie en Canada que tout récemment, a réalisé un profit d'environ \$30,000 durant la dernière année. A combien de milliers de piastres doivent donc s'élever les profits des compagnies qui font des affaires en Canada depuis 10, 15 ou 20 ans?

Or, ces sommes immenses s'en vont à l'étranger, et nous restons privés des avantages que nous pourrions retirer de l'exploitation, à notre profit de cet énorme capital. Nos progrès se trouvent paralysés.

En face des innombrables ressources que possède notre pays, de l'espace où l'énergie de nos concitoyens peut se mouvoir, des projets grandioses que nous avons en vue, de notre importance toujours croissante, il nous semble que des efforts devraient être faits pour retenir ici toutes les parcelles de notre capital. Nous avons tort de nous laisser ravir nos ressources monétaires par des étrangers que leur intérêt seul attire ici.

Par intérêt aussi, et par esprit de patriotisme, nous devrions réagir contre cette pratique de confier aux étrangers le soin de nous garantir contre les éventualités de l'avenir.

En tout, nous devrions donner la préférence à nos institutions. C'est là la première et la principale protection que nous devrions accorder à nos compatriotes engagées dans les affaires. C'est en préférant nos produits manufacturiers à ceux que l'importation met sur les tablettes de nos marchands que nous stimulerons l'industrie nationale. C'est dans cette protection intérieure qu'est en grande partie le secret de notre prospérité future.

On nous dira peut-être que la présence de compagnies étrangères dans notre pays, a l'effet d'établir une concurrence avantageuse aux assurés.

Nous répondrons qu'il n'est pas nécessaire que cette concurrence provienne de compagnies étrangères. Si nous n'avons pas assez de compagnies canadiennes pour produire une baisse raisonnable dans les taux d'assurances, qu'on en fonde de nouvelles; nous avons assez de capitaux pour cela. Et encore, lors même que les taux de nos compagnies seraient plus élevés que ceux des compagnies étrangères, la nation en général y gagnerait à donner la préférence à nos institutions parce que celles-ci ne nous enlèveraient point notre capital, mais au contraire, le mettrait à la portée de nos hommes d'entreprise, qui s'en serviraient dans un but d'intérêt public.

Ces remarques sont faites, bien entendu, non pour attaquer la valeur des compagnies étrangères en elles-mêmes, mais dans un but purement national; pour stimuler dans l'âme de nos compatriotes l'amour de nos institutions.

Le feu a failli consumer le presbytère à peine terminé du Rev. M. Beliveau, curé de Horton. On s'en aperçut lorsque les flammes se firent jour à travers la couverture.

M. J. B. Hélie, du rang St Charles, paroisse de St. Grégoire, est mort sous de bien tristes circonstances vendredi dernier. Il était allé dans la forêt chercher un voyage de bois qu'il devait mener en ville. Un arbre qu'il abattait lui tomba sur le dos et l'écrasa mortellement.

M. François Bergeron, de Drummondville, demande des informations concernant un jument qui lui a été volée dans la nuit de vendredi, le 2 du courant. Elle est d'un rouge brun, longue et basse; sa queue est longue et elle porte une tache blanche au front.

Voici la résolution qui fut adoptée par tous les membres du Bureau des D recteur de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord à l'exception de deux, à une assemblée tenu à Québec

Résolu Que cette compagnie ayant pris communication de la lettre de M. M. P. H. Smith et Samuel S. Keint, écrite tant en leur nom qu'en celui de leurs associés et adressée à l'honorable Joseph Cauchon, Président, à New-York, en date de 13 Février 1872, accepte leur proposition de construire le Chemin de Fer de la rive Nord et des Piles aux conditions qui y sont mentionnés, et autorise M. le Président à signer un contrat basé sur la dite proposition.

La Soumission est pour \$7,000,000 dont \$1,000,000 de la Corporation de Québec et \$6,000,000 de bons sur les terres et le chemin.

Le contrat devra couvrir et le chemin du Nord et celui des Piles.

Le chemin devra être de première classe tant en ce qui regarde la Construction, que le Matériel roulant) rolling Stock) etc; et devra être commencé de bonne heure au printemps.

La largeur de la voie sera de 4 pieds et 8 1/2 pouces.

Le tirage des lots, dans la loterie en faveur de la Cathédrale et de l'Evêché des Trois-Rivières aura lieu le 1er Mars en tout conformément aux conditions annoncées.

Toutes les marges des billets vendus devront donc être rendues à l'Evêché ce jour là; autrement elles arriveront trop tard pour avoir part au partage des lots.

Comme les opérations du tirage et la préparation des quatre mille lettres d'avis exigeront un temps considérable il s'écoulera probablement quelques semaines avant que le résultat du tirage puisse être publié.

Toutes les personnes demeurant dans le diocèse, qui auront gagné quelque lot recevront leurs lettres par la voie de leurs curés respectifs. Les personnes demeurant en dehors du diocèse les recevront soit directement, soit par l'entremise de quelque personne bien connue.

ED LING, Ptre; Secrétaire.

INDUSTRIE.

• Nous lisons dans l'*Euenement* :

Nous apprenons avec un véritable plaisir que M. Emile Bonnement a définitivement traité avec les pêcheurs de Kamouraska. Au printemps prochain une usine destinée à la conservation des sardines sera établie sur la propriété de M. Ivanhoé Taché, qui a voulu faciliter par tous les moyens en son pouvoir la création de cette nouvelle industrie dans le comté.

M. Bonnement s'embarque la semaine prochaine pour la France; nous savons qu'il va s'occuper également de rassembler tous les documents nécessaires; pour l'installation à Kamouraska d'une sucrerie de batteraves; il rapportera de France, où cette industrie a pris naissance et s'est développée sur la plus vaste échelle, tous les plans, tous les devis pour cette usine. Alors il ne tiendra qu'à nous de fabriquer notre sucre au lieu d'en importer des Indes et d'Angleterre pour une valeur de \$1,200,000.

La réalisation de ce projet serait une fortune pour tous les cultivateurs des bords du St. Laurent et de ceux qui sont placés sur la ligne ferrée, car le transport pourrait se faire à bas prix ce serait en même temps une grande source de richesse pour le Canada qui au lieu d'exporter tous les ans ces \$1,200,000, pourrait les répartir sur les cultivateurs et les ouvriers attachés aux diverses usines qui seraient appelées à se fonder dans la Puissance et qui ne manqueraient pas de suivre l'exemple donné.

C'est pour notre pays une question de premier ordre et nous savons que M. Bonnement sera heureux de fournir pendant son court séjour en France, à ceux qui s'y intéressent tous les renseignements qu'ils désireront; ils peuvent lui écrire directement en France en adressant leurs lettres à sa propriété de Treulan par Ste. Anne, département du Morbihan.

A six milles de St. Guillaume, on voit la prospère paroisse de St. Bonaventure dont tous les rangs de cette paroisse, qui date seulement depuis une douzaine d'années, sont tous assez avancés. Les habitants de cette paroisse s'occupent beaucoup de la lecture des journaux. On y reçoit des copies de presque tous les journaux de la Province de Québec; le *Courrier* de St. Hyacinthe en envoie une douzaine de copies; mais il existe pour cette paroisse ainsi que pour d'autres un défaut malgré que le département des postes en soit averti; c'est cette obstination des autorités postales à refuser à une paroisse ce qui lui est utile. Par exemple St. Bonaventure est servi deux fois par semaine le St. Guillaume, distance de six milles; le conducteur reçoit pour cela \$58 par année; quand St. Guillaume a commencé à recevoir la malle tous les jours, St. Bonaventure a demandé de l'avoir trois fois au lieu

de deux et le conducteur ne demandait qu'une augmentation de \$25, je crois; les gens, sachant que St. Guillaume avait la malle tous les jours, on s'est mis à aller porter les lettres à ce bureau, sachant que l'expédition serait faite plus promptement que par leur bureau, et il en est résulté que le bureau de poste de St. Bonaventure est baissé dans ses recettes; si le département des postes se rendait aux vœux des habitants de cette paroisse, les affaires reprendraient leur route ordinaire, et tout serait pour le mieux; les journaux qui paraissent trois fois par semaine y auraient des abonnés, au lieu qu'aujourd'hui il n'y a que les journaux d'une fois par semaine qui peuvent y arriver.

A cinq milles plus au nord de St. Bonaventure, sur la rivière aux vaches, on voit les belles bâtisses qu'une compagnie canadienne de Montréal y a fait construire et qui servent à l'extraction de la fonte; on me dit que la compagnie est obligée d'envoyer chercher le minerai à Drummondville, vu que les cultivateurs du lieu où sont situées les bâtisses ne veulent plus en vendre, les prix étant trop élevés. On y emploie cet hiver près de 200 hommes, tant pour y couper le bois que pour charroyer le minerai, distance de 18 milles. On me dit qu'il doit se former à Drummondville une compagnie pour faire de la fonte, et que M. Reid possède de l'autre côté de la Rivière St. François vis-à-vis le village une très-riche mine de 4 ou 5 pieds d'épaisseur.

Hier, mercredi, avait lieu une assemblée des Directeurs provisoires de la compagnie du chemin de fer de Missisquoi, Philipsburg et St. Laurent.

Malgré le mauvais temps et les mauvais chemins, 17 directeurs étaient présents:

J. B. Bourgeois Ecr., Avocat fut élu président et M. T.R. Roberts, secrétaire du bureau provisoire.

Il fut unanimement décidé d'ouvrir un livre d'actions qui sera accessible immédiatement aux personnes qui voudront y souscrire.

Un comité fut nommé pour visiter les diverses paroisses sur le parcours du chemin pour s'assurer l'aide et le concours de toutes les personnes favorables à l'entreprise.

A la demande de M. Gendron, il fut décidé que la compagnie ne demanderait pas aux municipalités de souscrire par règlement ou autrement des actions dans la compagnie, mais que, s'il en était besoin, de demander un bonus gratuit à celles des municipalités qui seraient les plus favorisées par la construction du chemin.

Nous félicitons sincèrement la compagnie d'avoir pris cette détermination et M. Gendron aura bien mérité des municipalités intéressées.

Il s'est construit à Waterloo dans le courant de l'année dernière pas moins de vingt bâtisses parmi lesquelles on compte plusieurs édifices

n'y a pas bien des années, la population de ce village atteignait à peine le chiffre de 800 et aujourd'hui on y compte près de 2000 âmes. Le commerce y est prospère et l'industrie fait tous les jours des progrès sensibles. Il est question d'y construire une manufacture d'engins et de chars qui donnera de l'emploi à une soixantaine d'ouvriers au moins. On dit que c'est l'hon. M. Foster, cet homme aux grandes entreprises qui a le premier donné l'idée de ce projet. Nul doute que si M. Foster prend l'initiative dans cette entreprise il la fera réussir très certainement, et ce sera une acquisition d'un grand prix pour la place.

Waterloo, 27 Janvier 1872

Bœuf par 100 lbs, \$5 50 à 6 50. Lard frais \$6 50 à 7 07. Dindes la lb, 9 à 10c. Oies, 7c à 8c. Beurre, 18 à 20c. Poulets le couple, 25 à 35c. Patates le minot, 50 à 55c. Pommes, 80c à \$1 25. Avoine, 45 à 50c. Pois, \$1. Onions, 80c à \$1 20. Saunzin, 45 à 50c. Foin la tonne, 10 à \$12.

St. Jean-Baptiste—Israel Brillon Ecr. maire; MM. Léandre Noiseux, Wm. Dussault, H. Brodeur, Cyrien Gaboury, Elite Chagnon, Eusébe Frédette

St. Guillaume—MM. Joseph Cacon, I. Généreux, Sulpice Champagne, Jacques Trudel, Jos. Cartier, Désiré Vincent et Jean-Marie Boucher.

Société d'Agriculture du comté de l'Assomption.—Voici les officiers de la société d'Agriculture du comté de l'Assomption qui ont été élus le 28 décembre 1871:

Ulric Deschamp, Repentigny, président.

Basile Papin, l'Assomption, vice-président.

Alexandre Archambault, l'Assomption, secrétaire-trésorier.

Directeurs.—Onuphe Peltier, l'Épiphanie; Isaïe Forest, St. Roch; Stanislas Auger, St. Lin; J. B. Allard fils, Mascouche; Honoré Bonenfant, Lachenaie. J. B. Chartier, St. Paul l'Érmitage; Joseph Meunier, Repentigny; Barthélemi Chevalier, St. Sulpice; Ignace Poitras, l'Assomption.

St. Marc a suivi le bel exemple de St. Charles et a fait ses élections municipales par acclamation, ont été nommés: M. Adjuator Dufort, maire; conseillers: T. Dufort, D. Bienvenu, O. Loicelle, fils; Narcisse Noel, P. Bienvenu et M. Durocher. Sec.-trésorier Chs. Robert, Ecr., N.P.

Le *Free Press* de Galesburg, Ills, rendant compte de la quatrième mascarade annuelle du "Terpsichorean Club," passe en revue tous les costumes en usage pour cette soirée. Nous y voyons la description suivante qu'il fait d'un jeune homme bien connu ici:

"M. Jess. Robinson, était un gentilhomme à la française, et portait son costume, qui était élégant, avec autant de grâce qu'un véritable français, et de fait, il soutenait la conversation en très bon français. Uniforme de velours rouge, des bas de soie cirés, avec de beaux souliers à talon très haut surmontés de boucles d'argent, de plus de cent ans d'ancienneté. Ce rôle fut des mieux soutenu.

L'hon. Etienne Mayrand, vient de mourir à la Rivière du Loup, à l'âge avancé de 96 ans. M. Mayrand était lieutenant-colonel de milice et avait servi dans la guerre de 1872, sous l'administration de Lord Sydenham, il avait été appelé au conseil spécial, et en 1837-38 il fut nommé conseiller législatif.

La Prospérité du Canada.

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs un article du *Canadien* sur ce sujet.

Depuis que ce journal a changé de direction, il a été très heureux dans toutes les questions qu'il a traitées : ton alerte et courtois, position nette, augmentation sûre, aisée.

Dans l'article qu'on va lire, le *Canadien* se place au point de vue qu'il faut pour envisager notre situation ; et il appuie de faits ses réflexions.

Dans le camp libéral, c'est de guerre de répéter *ad sempiternam*, que tous nos maux sont dus à notre système politique ; c'est la faute à la confédération, c'est la faute à Cartier, comme c'était autrefois la faute à P. P. P. Les vues de nos adversaires ne peuvent se porter plus loin ; loin de tout ce qui pourrait ressembler à un examen impartial des résultats obtenus depuis quelques années.

A vrai dire, nous ne devons pas nous plaindre de cette tactique, car elle est une partie de notre force ; de telles exagérations font douter des bonnes dispositions de ceux qui les formulent.

Malgré les arguments qu'on peut tirer des résultats du recensement, notre prospérité est notoire ; nos importations ont augmenté, notre commerce s'est multiplié, l'argent abonde, l'ouvrage ne manque pas, l'esprit d'initiative s'est développé, et aujourd'hui, les grandes entreprises ont un attrait particulier pour nos capitalistes canadiens : c'est le résultat des horizons nouveaux que la confédération nous a donné, de la confiance que ce système a fait naître à l'étranger, au sujet de notre avenir politique.

Voici l'article du *Canadien* :

Nos lecteurs ont pu voir par l'analyse que nous avons donnée du discours prononcé, à Kingston, par Sir John A. MacDonald, qu'au mois de juin dernier il y avait dans le Trésor fédéral un surplus de \$5,500,000. Tout porte à croire qu'au mois de juin prochain il y aura un excédant de \$7,000,000. Ces chiffres sont éloquentes et répondent à bien des arguments contre la confédération. En effet, avant la confédération il y avait, chaque année, dans notre budget un déficit considérable, presque toujours d'un million. Maintenant, au lieu de ce déficit, il y a un surplus non seulement dans la Caisse fédérale, mais encore dans chacune des Caisses provinciales. Cela doit prouver quelque chose ; car, qu'on le remarque bien, ce ne sont pas des surplus apparents, mais

réels, incontestables, — même celui de la Province de Québec, qui, pendant les quatre premières sessions, a fait régulièrement sourire M. Joly, mais qui a désarmé, cette année, l'infatigable subtilité de M. Holton. En face de ces résultats, il est impossible de ne pas admettre que la confédération n'ait fait beaucoup pour le développement de la prospérité générale. On l'attaque avec le recensement, comme si elle était la cause de la dépopulation.

Comment ne voit-on pas que la cause réelle, invincible, de l'émigration c'est l'existence à nos côtes d'un peuple beaucoup plus grand que nous, jeune encore, et offrant naturellement à toutes les activités et à toutes les ambitions un champ plus vaste. D'ailleurs, qui nous dit que l'émigration n'a pas diminué depuis la confédération, que celle-ci n'en a pas ralenti le cours ? Nous avons bien le résultat total des dix dernières années, mais nous n'avons pas le résultat détaillé de chaque année. Les pertes que notre population a subies, il est probable, qu'elles les a surtout subies dans les cinq années qui ont précédé la confédération. Dans tous les cas cela ne prouve rien, pas plus que l'émigration allemande ne prouve actuellement contre le système politique de M. de Bismarck, pas plus que la non-émigration des français ne prouve aujourd'hui l'heureuse position de la France. C'est un fait qui arrive non pas à cause de la confédération, mais malgré la confédération.

Le seul remède à cette plaie de l'émigration, nous l'avons déjà dit et tout le monde le pense, c'est le développement de notre commerce et de notre industrie. Or, ce développement la confédération l'amènera, l'a déjà provoqué. Mais elle ne peut pas fuir dans cinq années l'œuvre de 50 ans. Toute la question, pour le moment, est de savoir si elle pousse le pays dans la bonne voie, si elle l'établit dans des circonstances favorables au développement de nos immenses ressources, si elle est la forme de gouvernement, le système politique qui règne, ou de mieux aux besoins du présent, aux légitimes exigences d'un peuple qui ne demande qu'à s'occuper et à s'enrichir, qui veut sortir des liens de l'enfance. Les chiffres que nous avons cités sont une des réponses, — non la moins péremptoire, — à cette question.

Laissons à l'homme de cabinet le soin de réglementer l'avenir, — cela ne portera pas beaucoup à conséquence, — mais que tous ceux qui veulent descendre des régions de la spéculation pour entrer dans le domaine de la politique se donnent la main, s'entendent pour faire fonctionner avantagensements ce qui est, sans se soucier outre mesure de ce qui pourra être. Ayons confiance dans la confédération, elle est incontestablement ce qu'il y a de mieux, pour le moment, et peut, plus que tout autre système, nous préparer à l'avenir, quelque soit, d'ailleurs, cet avenir.

Nous publions aujourd'hui une circulaire de Mgr. l'Évêque de St. Hyacinthe par laquelle Sa Grandeur accorde aux fidèles du Diocèse pour le temps du présent carême, tous les adoucissements à la loi de l'abstinence contenus dans la circulaire de Mgr. l'Archevêque de Québec, que nous avons publiée dans notre numéro de samedi dernier.

On vient d'arrêter, à Montmagny, un faux monnayeur. Son nom est Antoine Létourneau. On a découvert chez lui plusieurs billets de 1 piastre en train d'être transformés en billets de 5 piastres. Ces billets sont de la Banque Union. On a aussi trouvé dans la cave une caisse contenant des estampes et différentes compositions chimiques.

Létourneau a été immédiatement incarcéré dans la prison de Pendroit pour y attendre le terme criminel qui aura lieu en mars prochain.

M. Péditeur,

J'aimerais à savoir s'il existe un moyen de prévenir l'exhalaison de la mauvaise odeur qui s'échappe des lampes à huile de charbon quand on les éteint.

UN ABONNÉ.

St Hyacinthe, 20 février 1872.

Un écrivain de New-York vient de publier deux articles sur la vie à New-York. Il prétend qu'une famille composée de quatre personnes et de deux servantes ne peut vivre avec moins de \$5,000 par année, et qu'il lui faut \$2,000 de plus pour se donner un peu de luxe.

L'eau du fleuve est en ce moment très basse. L'Écluse est presque à sec ; les roues ont de la peine à marcher. La ville dépend complètement des engins pour son approvisionnement d'eau ; s'il ne leur arrive pas d'accident, elle ne souffrira certainement aucun désagrément. L'un des deux réservoirs est vide. Le Canal Lachine est presque à sec et la plupart des manufactures qui sont situées sur ses bords sont arrêtées ou ne travaillent que quelques heures par jour. — *Nouveau Monde*.

Il vient d'être décidé par le Conseil Privé en Angleterre, une cause très importante. C'est celle de Louise Mignault contre Eulalie Malo et son mari. Voici en quelques mots les faits de la cause.

M. Prudent Malo commerçant de Belœil venant sa fin approcher voulut faire ses dernières dispositions et envoya quérir un notaire. Deux témoins ayant été rassemblés, ce dernier commença à rédiger le testament d'après les instructions données par M. Malo. En reconnaissance des bons et longs services de sa ménagère, Louise Mignault, il lui légua une rente annuelle de £25 aussi longtemps qu'elle ne se marierait pas.

Cette clause et beaucoup d'autres avaient été entrées par le notaire, lorsque M. Malo mourut tout-à-coup, sans avoir eu le temps de clarifier son testament. Les deux témoins jetèrent sur le papier les instructions du défunt comme ils les avaient comprises, et y opposèrent leur signature.

La fille du défunt n'ayant pas voulu faire droit à la réclamation de la ménagère, celle-ci se porta en justice et apporta au soutien de sa demande le testament incomplet et le papier signé par les deux témoins, comme renfermant les dernières volontés de M. Malo. Le juge Monk devant qui se plaça la cause en première instance, maintint la réclamation de la demanderesse. La défense porta la cause en Révision et deux jurés sur trois confirmèrent la décision du juge Monk. Alors la cour d'appel fut saisie de l'affaire et à l'unanimité, renversa les décisions précédentes.

M. E. Barnard, l'avocat de Louise Mignault, interjeta appel de ce jugement devant le Conseil Privé qui vient de lui donner gain de cause. — *Nouveau Monde*.

Employons la meilleure

Pour guérir le Rhumatisme Névralgie, Cholique, Crampes, Maux de Gorge, Étièvres et Douleurs, Maux de Dents, Éurache, Maux de Tête, Douleurs dans le Côté et le Dos, Rhumes, Bronchites, Asthme, Dyspepsie, Dis-senterie, Diarrhée, Inflammation, Érysipelles, Brûlures, Écha-u-dures, Engelures, Corps Malade des Ners etc., etc.

Il n'a encore jamais été offert au public de préparation égal au STANTON PAIN RELIEF qui est composé exclusivement de substances végétales et contient aucuns minéraux ou autres poisons, il peut être pris en tous temps avec la plus grande sécurité et avec la certitude de réussir. Les certificats les plus appréciables sont obtenus de ceux qui s'en servent.

Lisez le certificat suivant d'un médecin patricien expérimenté et très recommandé. C'est un certificat entre mille que nous recevons tous les jours non seulement des médecins mais aussi de personnes qui sont très reconnaissantes pour le soulagement que leur a procuré l'usage du PAIN RELIEF.

Montréal, 8 février 1871.

R. W. Stanton Esq.

Monsieur,

J'ai toujours considéré que c'était contraire à l'étiquette médicale pour un homme de profession ayant ses diplômes de recommander en aucune manière l'usage des "Médecines Patentées" et je pourrais ajouter que je crois encore à cette opinion, quand je vois des médecines patentées composées d'une variété d'ingrédients, dont les proportions et la qualité sont connues aux fabricants seulement. Toute fois, à part ces faits, je crois que l'usage de prendre des remèdes a pour effet de sauver la vie et de soulager les peines et les souffrances de l'humanité. Je crois aussi que quand un médecin instruit découvre avec certitude qu'une médecine spéciale ou une combinaison de médecine possède la propriété de donner un soulagement presqu'instantané au pauvre affligé, ce médecin est dans l'obligation de recommander ce remède ou cette combinaison de remèdes. Peu importe de qui et d'où vient le soulagement aux affligés et aux agonisants, si la douleur est chassée et la nature ramenée à son état de bien-être et d'exemption de douleur, le grand but de la médecine est atteint.

Maintenant, monsieur, sans demande ni sollicitation de votre part, permettez moi de dire que votre nouveau remède que vous appelez STANTON'S PAIN RELIEF, est un remède très précieux et supérieur, composé de presque tous les médicaments et soulageurs de douleurs que la profession médicale connaisse. J'ai été le témoin il y a quelques semaines d'un soulagement

ont s'adresser à vous pour votre médecine comme étant le meilleur. So. o. cum que la science ou l'art ait jamais offert à l'humanité souffrante. Je connais la composition de votre remède, et j'ai très soigneusement expérimenté ses mérites, et je suis convaincu que tous les praticiens honorables qui l'emploieront dans des cas de douleurs très sévères, seront d'accord avec moi pour dire que c'est un remède aussi extraordinaire qu'excellent.

de douleurs si extraordinaire par l'usage de votre remède que je n'ose à croire que des milliers de personnes W. J. MONAGHAN, M. D.

Le certificat ci-dessus est un entre les excellents certificats que je reçois journallement de toutes les parties du pays où j'ai introduit cette préparation vraiment supérieure, et comme je suis canadien et résidant avec tous mes intérêts ici, on peut être convaincu que j'emploierai toujours le meilleur matériel qu'il soit possible d'obtenir sur nos marchés, afin de maintenir ma préparation dans l'état le plus par et le plus excellent. Les commerçants de la République voisine qui n'ont aucun intérêt dans le Canada excepté pour ce qu'ils peuvent emporter dans leurs endroits consistant en des milliers de piastres annuellement, et ne nous donnent en retour des restes plus que douteux de préparation qui ont vieilli sur leurs tablettes, mais qui sont jugées assez bonnes pour être jetées sur le marché canadien pour quelques années qu'ils réussissent à vendre en répandant des annonces spécieuses et des certificats fabriqués.

Les personnes souffrantes sont guéries journallement sans aucune charge, dans mon bureau, donnant ainsi une preuve palpable de l'efficacité de mes médecines.

Je prépare aussi de la Sulsepapille et des Pilules qui ne le cèdent en rien dans leur mérite particuliers à mon PAIN RELIEF.

A vendre par le Dr. E. St. Jacques, à St. Hyacinthe, et N. H. Dubord, Jr., à Acton Vale, en gros aux prix du manufacturier, et en détail par les druggistes et les marchands.

H. W. STANTON,

T. A. BERNIER.
AVOCAT.

BUREAU:—Bâtisses du COURRIER.

Suivre les Cours Civiles et Criminelles.
24 février 72.

AVIS PUBLIC.

Le Conseil d'Administration de la Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe vient de nommer un comité qui est spécialement chargé de l'Immigration Européenne.

Ce comité, composé de MM. B. de La-Brière, T. A. Bernier et du sousigné, désire s'informer quelles sont les personnes qui, dans le comté de St. Hyacinthe, peuvent offrir une position aux immigrants.

Les immigrants que l'on se propose d'attirer ici quant à présent sont des fermiers belges et des servantes prises parmi les orphelins de la dernière guerre.

Toutes personnes du comté qui ont des terres à vendre, à louer ou à donner à ferme sont donc priées de le faire connaître sans retard par une lettre adressée à un des membres du dit comité; cette lettre devant contenir la désignation de la terre, le nom de la paroisse et du rang où elle est située, le prix de vente, du loyer ou les conditions de fermage et en général toutes informations que l'on jugera convenable de donner suivant le cas.

Les personnes qui ont besoin de garçons de ferme, de jardiniers, etc., sont également priées de transmettre immédiatement leur demande écrite à un des trois membres du comité en ayant soin de mentionner le genre d'ouvrage que l'on entend donner à faire et les gages qu'on est disposé à payer.

Les personnes qui ont besoin de servantes sont aussi priées de produire une demande écrite avec mention de l'ouvrage et des gages tel que ci-dessus.

On pourra obtenir de plus amples informations en s'adressant verbalement aux membres du comité.

Toutes lettres adressées aux membres du comité devront être affranchies.

St. Hyacinthe, 22 Janvier 1872.

J. A. CHICOINE,
Secrétaire-Trésorier.

On demande
10,000 douzaines de chapeaux de paille de diverses qualités pour lesquels je paierai le plus haut prix en argent ou échange.
J. F. McBRIDE, Rougemont, P. Q.

Machines à Coudre.

Ayant quelques années d'expérience dans le commerce des machines à coudre, je suis prêt à offrir au public de Rougemont et de tous les environs plus d'un espèce de machines à coudre à fil double, variant dans le prix de \$5 à \$70 suivant la qualité. Toutes machines garanties pour un an. Aussi les conditions les plus libérales accordées. Venez me voir avant d'aller ailleurs.

J. F. McBRIDE, Rougemont P. Q.
Rougemont, 22 déc 71—3 m—1 f p 8—3 p.

Pour déjeuner—Epps's Cocoa, Cacao de Epps Agréable et réconfortant.—Par une connaissance parfaite des lois naturelles qui gouvernent le travail de la nutrition et de la digestion et par une attentive application des propriétés salutaires que contient le Cacao bien choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables pour le déjeuner, un breuvage délicatement aromatisé, lequel peut nous économiser bien des mémoires de médecin.—Civil Service Gazette.

Pour préparer ce CHOCOLAT, il n'est pas nécessaire de la faire bouillir
LES PAQUETS SONT ÉTIQUETTES
JAMES EPPS & Co., Homœopathic Chemists
London

POUR QUELLE RAISON. Le Dispensaire des Etats-Unis parle de l'écorce de cerisier sauvage comme étant un des plus excellents remèdes indigènes. Une analyse du Dr. Practor constate la présence, d'empois, arcançon, tonnin, acide gallique, matières grasses, lining matière colorante rouge, sels de chaux, et potasse de fer. Il obtint aussi une huile volatile avec de l'acide hydnocyanic. Cette écorce est un bon tonique, calmant l'irritabilité nerveuse, et les artères. Il est admirable, dans les débilités d'estomac, ou du système, unis à l'irritation. Quand il est pris en abondance, il diminue l'action du cœur à cause de l'acide hydnocyanic. Ce remède est très utile dans les fièvres scorfulenses et la consomption, dans la dyspepsie et les fièvres intermittentes. L'écorce de Cerisier Sauvage entre pour beaucoup dans la composition du fameux médicament indien le Grand Remède Sha hooecs, qui guérit comme par enchantement.

J'ai employé le Syrop composé d'Hypophosphites de Fellow's, très souvent dans ma pratique tant dans les maladies de l'estomac, telles que consomption, bronchites, etc., que dans les maladies des enfants du premier âge, ou de la poitrine des intestins avec de grands succès, et je le considère supérieur à toute autre préparation semblable mise devant le public.

CHANDLER CRANE, M. D.
Halifax Nouvelle-Ecosse.

Un cas de rhumatisme chronique d'une sévérité inaccoutumée guéri par le Liniment Anodyn de Johnson, a été certifié par une de nos échanges. Une forte bosse était sorti sur l'estomac et semblait faire partie des os de l'estomac.

Le mot le plus doux dans notre langue est Santé. Dès les débuts de la maladie employez les remèdes connus et appréciés. Pour la dyspepsie ou l'indigestion, employez les *Pillules Purgatives de Parson*. Pour la toux, les rhumes, et maux d'estomac, employez le *Liniment Anodyn de Johnson*.

Les médicaments du jour sont
LE LE

REMEDE DU PERE BRUNO REMEDE DU PERE BRUNO



Qui est un ANTI-DOULEUR universel et la PENACEE DES INDIENS qui surpasse en activité toutes les SALSEPARAILLES en usage. En vente chez tous les pharmaciens et spécialement chez les propriétaires.

PICAULT & FILS,
Pharmaciens-chimistes.

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Boussecour,
MONTREAL.
Consultation gratuite.
1^{er} septembre 1871.—

TERRES AVENDRE

A Waterloo, P. Q., un emplacement d'une dimension convenable, situé au centre de ce florissant village, à proximité de l'Eglise catholique du Palais de Justice, du Bureau de Poste et du marché récemment construits. Cet emplacement est bâti d'un magnifique bloc en briques à deux étages, tout neuf et maintenant occupé comme magasin et résidence privée. Les titres de l'immeuble sus-décrié sont incontestables.

Pour les conditions qui sont des plus libérales. S'adresser à Waterloo, au propriétaire, ISIDORE BEAULNE, ou à LOUIS JODOIN, Notaire. St. Hyacinthe, 14 Nov., 1871.

Le soussigné offre en vente sa belle terre située à St. Paul d'Abbottsford, Comté de Rouville, à mi chemin de l'Eglise à St. Pie; versant Sud-Ouest de la Montagne d'Yamaska, de six arpents sur trente, ayant 135 arpents en pacage, prairie et culture, avec verger et jardin le rest. en BEAU BOIS DE RÉSERVE comprenant DEUX SUCRERIES.

Une BONNE MAISON EN PIERRE, DEUX GRANGES, HANGAR, et AUTRES BATISSES dessus érigées; avec un BEAU RUISSEAU descendant de la montagne, qui fournit l'EAU DANS LA MAISON aux BATIMENTS et AUX PARCS; et qui donne de plus un POUVOIR D'EAU CONSIDÉRABLE pendant neuf à dix mois de l'année. Conditions faciles.

W. W. O'DWYER.
St. Paul d'Abbottsford 1 aout 1871.

Un superbe emplacement situé à Waterloo P. Q. A une dimension convenable, avec dépendances consistant en une magnifique bâtisse en briques à deux étages et demi—en face de l'hôtel "FOSTER HOUSE" à une minute de la Station du Chemin de fer, grange, remise, etc. La bâtisse en briques est occupée depuis plusieurs années comme magasin et résidence privée, et peut aussi servir pour un hôtel, une licence d'hôtel est garantie par le vendeur à tout acquéreur. Pour les conditions qui sont des plus libérales.

S'adresser au Propriétaire à MICHAEL LEONARD, ou à LOUIS JODOIN, Notaire Waterloo 8 Nov. 1871.

Dans la paroisse de St. Dominique, 3e rang une terre de deux arpents de front sur trente de profondeur avec maison, grange et autres bâtisses pour les besoins de la ferme.

Plus de trente arpents sont en bon état de culture et dans le reste on peut trouver de quoi chauffer la maison pour toujours.

Les conditions seront faciles. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux à J. BTE. DAVIAU. St. Dominique, 25 Novembre 1871—3 m.

Une belle et grande maison en briques, de 40 pieds sur 30, entourée d'un joli bocage, et possédant des dépendances commodes.

Un jardin planté d'arbres fruitiers fait partie de l'emplacement qui a treize perches et deux pieds de front sur trois cents pied; de profondeur, et est agréablement situé sur les bords de l'Yamaska, dans la paroisse de St. Hyacinthe-le-Confesseur, près du pont connu autrefois sous le nom de Pont l'Heureux.

Pour les conditions les personnes qui désireraient acheter sont priées de s'adresser à l'Hôtel-Dieu. St. Hyacinthe, 29 janvier 1872.

Une terre de trois arpents de large sur vingt arpent de haut dans le rang St. Julie paroisse de St. Hugues, avec Maison, Grange, Hangar, et autres bâtisses.

20. Une terre de 3 arpents de front sur 21 de profondeur, dans le Rang de St. Prime, paroisse de St. Guillaume. Les conditions seront très libérales.

S'adresser au propriétaire au Rang de St. Julie paroisse de St. Hugues.

LEANDRE TURCOT.
St. Hugues 3 Février 1872—3m. p.—2

A VENDRE

LA RUCHE AMELIOREE de VALIQUET
OU
RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE.
PRIXS\$2.50.
BOITES A RECOLTER LE MIEL PUUR LE
COMMERCE.
PRIX CHAQUE 15 CENTS.

Les personnes qui achètent cette ruche, peuvent s'adresser au soussigné pour avoir les renseignements qui les rendront capables de Bien hiverner les ruchées d'abeilles et de n'en point perdre.

D'empêcher les abeilles de se piller entr'elles. De les empêcher de s'épuiser par trop essayer.

D'avoir des colonies fortes en abeilles afin de faire une plus grande récolte de miel et d'éviter la teigne d'attaquer les ruches.

Aussi une foule d'autres renseignements qui assureront à ces personnes le succès dans la culture des aoeilles.

Les personnes qui feroient, ou feroient faire des ruches, ou des boites à récolter le miel sur le plan de celle de la *Fermière Canadienne*, avant que d'un avoir acheté le droit du soussigné, seront poursuivis pour usurpation de ses droits de patente.

Le soussigné fabrique au choix des acheteurs, toutes espèces de ruches améliorées, ou peut aussi se procurer de ces ruches chez M. Wm. Evans, à Montréal, et chez M. Maynard, à St. Hyacinthe.

T. VALIQUET,
Apiculteur, à St. Hilaire Station.

Perdue.

Dimanche dernier, dans l'après-dîner, il a été perdu depuis l'école des Saints Anges, en cette ville, à St. Pie, une chape en casimir carotée par grands carreaux, avec un carreau brun foncé, le bord blanc et brun.

Toute information tendant à le faire retrouver sera reçue avec reconnaissance chez Ed Chagnon, près de l'école des Saints Anges en cette ville.

St. Hyacinthe. 17 janv 72.



Le Mari.—Marie, tiens ma chère: j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, calicot, et enfin une charge de.....

La Femme.—(l'interrompant,) et tu as oublié le Pain-Killer.

Le Mari.—Ah, non! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les roches et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la nuit.

La Femme.—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'éleverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans de l'eau donneront un soulagement immédiat. Comme liniment il est sans égal, il arrête la touleur instantanément. Soyez certain de nous procurer la bonne faite par Pery Davis & Son et vendue par tous les pharmaciens et les groceriers.

15 février 1871

REMEDES DE RADWAY**Santé! Beauté!!**

Sang fort, pur et riche—Accroissement de la chair et du poids—
Peau transparente et beau teint
Assurés atous.

SALSEPAREILLE RESOLUTIVE DE RADWAY.

A effectué les guérisons les plus étonnantes
Les changements que le corps subit sont si rapides que chaque jour on le voit accroître en chair et en pesanteur

Les Scrofules, la Consommation dans leurs formes multiples, les ulcères à la gorge, à la bouche, les tumeurs, les maux d'yeux, le distillement des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, les maladies de la peau dans leurs formes les plus dangereuses, les éruptions, les érysipèles, les vers dans la chair, la teigne, les tumeurs, les cancers, les transpirations la nuit, ne peuvent échapper à l'influence de la Salsepareille de Radway et un usage de quelques jours prouvera sa puissance curative.

Non-seulement la SALSEPAREILLE de Radway excelle tous les remèdes connus, mais elle est le seul remède positif pour LES ROGNONS ET LA VESSIE, Maladie Urinaire, la pierre, la diabète, la goutte et autres maladies analogues.

Dans toutes les conditions la SALSEPAREILLE RESOLUTIVE de RADWAY, aidée par l'application du READY RELIEF de RADWAY, à l'épine dorsale et avec les intestins régulés par une ou deux des PILULES REGULATRICES de RADWAY par jour, produira bientôt une guérison complète. Dans peu de jours le patient pourra fonctionner sans douleur, et son urine reprendra son état normal.

TUMEURS DE 12 ANS GUERIES PAR LE RESOLUTIF DE RADWAY

Beverly, Mass, 18 juillet 1869.

Dr Radway.—J'ai eu une tumeur dans les ovaires et les intestins. Tous les médecins m'ont condamnée. J'essayai tout ce qui me fut recommandé, mais rien n'y fit. Je fis usage de votre Résolutif, mais sans y avoir aucune confiance. J'en pris six bouteilles et une boîte de pilules et deux bouteilles de votre Ready Relief et je me sens mieux et des plus heureuses que je ne l'ai été depuis 12 ans. Vous pouvez publier ce témoignage si vous voulez.

HANNAH P. KNAP.

Une lettre importante d'un homme éminent et résidant à Cincinnati, Ohio, connu depuis 40 ans aux éditeurs de livres dans tous les Etats-Unis :

New-York, 11 oct. 1870.

Dr Radway.—Cher monsieur.—Le sentiment du devoir m'a engagé à faire connaître au public ce qu'a produit votre médecine sur moi. Pendant plusieurs années, j'ai été affecté de quelque malaise dans la vessie et les organes urinaires; il y a 12 mois, le mal avait atteint les proportions d'une maladie dangereuse que les médecins avaient dit incurable, vu mon âge, 73 ans. J'avais lu les guérisons tonnantes opérées par vos remèdes, et il y a quelques mois, je lus une notice dans le *Saturday Evening Post*, de Philadelphie d'une guérison opérée par une personne qui avait souffert aussi longtemps que moi même. Je me procurai vos remèdes et en fis usage. En trois jours, j'ai éprouvé du mieux et je me sens aussi bien que jamais je n'ai été.

C. W. JAMES,
Cincinnati, Ohio,**R. R. R.****Le Ready Relief de Radway**

Guérit les douleurs les plus grandes

EN MOINS DE 20 MINUTES**LE READY RELIEF DE RADWAY**

GUERIT TOUTES LES MALADIES.

C'est le premier et c'est le seul

R mède contre les douleurs

Qui arrête instantanément les douleurs atroces soulage les inflammations et guérit les congestions des poumons, de l'estomac, des intestins ou autres organes par une application de une à 20 minutes, quelle que soit la violence de la douleur. Etes-vous cloué sur votre lit par un rhumatisme, êtes-vous infirme, nerveux, névralgique ou accablé par la maladie.

LE READY RELIEF DE RADWAY

vous procurera soulagement instantané.

L'inflammation des rognons, l'inflammation de la vessie, l'inflammation des intestins, la congestion des poumons, le mal de gorge, la difficulté de respirer, la palpitation du cœur, l'hystérie, le croup, la diphtérie, le catarrhe, l'influenza, le mal de tête, le mal de dents, la névralgie, le rhumatisme.

L'application du READY RELIEF sur les parties affectées par la maladie procurera du soulagement.

Vingt gouttes dans un demi-verre d'eau guériront en quelques instants les crampes, les spasmes, les brûlements d'estomac, la maladie du cœur, la diarrhée, la dissenterie, les coliques, toutes les douleurs internes.

Les voyageurs devraient toujours porter une bouteille du READY RELIEF DE RADWAY avec eux. Quelques gouttes dans de l'eau préviendront la maladie provenant d'un changement d'eau.

LA FIEVRE.

Nul remède au monde ne guérit la fièvre aussi rapidement, avec l'aide des Pilules de Radway, que le READY RELIEF de Radway.

LE READY RELIEF DE RADWAY

est le remède le meilleur, le plus sûr et le meilleur marché dont on puisse faire usage.

Personne

ne sera plus tourmenté par la fièvre, s'il prend du READY RELIEF de Radway et tient ses intestins en ordre avec les Pilules de Radway. Des centaines de personnes dans l'ouest peuvent l'attester.

N. B.—Voyez si chaque bouteille porte un bouchon en caoutchouc.

En vente chez tous les droguistes.

Prix 25 cents.

Les Pilules Purgatives**DU DR. RADWAY****SANS GOUT.**

Élégamment recouvertes d'une gomme douce Purgent, régularisent, purifient, nettoient et fortifient.

Aussi elles guérissent toutes maladies: de l'estomac, du foie, des intestins, des rognons de la vessie, les maladies nerveuses, le mal de tête, la constipation, la fièvre bilieuse, les hémorrhoides et tous les dérangements internes.

Elles effectuent infailiblement une guérison positive.

ELLES SONT PUREMENT VEGETALES ne contiennent pas de mercure, de minéraux ou de Drogues nuisibles.

Quelques doses des PILULES DE RADWAY délivreront le système de tous les désordres provenant du mauvais état des organes digestifs tels que la constipation, l'acidité de l'estomac, les nausées, le dégoût de la nourri-

ture, le vertige, la difficulté de la respiration les suffocations, les douleurs dans le côté, dans la poitrine, etc., etc.

Prix, 25 cents la boîte.

S'adresser par lettre affranchie à

RADWAY & Co.

430 Rue St. Paul, Montréal.

St. Hyacinthe, 1 août 1871.

Prenez garde aux Contrefaçons. Demandez pour le Récupérateur Rapide Radway et n'en prenez pas d'autres.

En vente chez tous les Pharmaciens

**Guérison de la Bronchite.**

Smithfield.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer.—Le présent est pour certifier qu'il y a environ trois ans, je fus affecté d'une bronchite, qui dura environ 18 mois. Je souffrais tellement par le défaut de respiration qu'il était très-difficile pour moi de parler, et pendant la nuit je me levais souvent sur mon lit pour m'empêcher d'étouffer. J'eus recours à trois des médecins les plus éminents dans le comté de Northumberland pendant environ une année sans en recevoir aucun avantage. Effectivement je continuais à empirer. Enfin on me conseilla de faire usage du Grand Remède Shoshonee. J'en achetai une bouteille et je la pris et quand je fus à peu près fini je commençai à ressentir un peu de mieux. Je continuai à en faire usage jusqu'à ce que j'en eus pris trois bouteilles, quand à ma satisfaction, je trouvai que j'étais aussi bien que je l'avais été avant ma maladie, et j'ai conservé ce bien-être depuis.

JOHN SILVER.

Assermenté devant moi, à Smithfield, ce 6e jour d'avril 1870.

J. M. WELINGTON, J. P.

GUERISON ETONNANTE DE LA MALADIE DES POUMONS.

Brooklyn, 5 avril 1870.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer.—Monsieur —Je certifie que ma femme était très-malade de la maladie des poumons. Le médecin l'avait abandonnée. Il avait déclaré qu'il y avait des tubercules sur les poumons et que la médecine ne pouvait rien faire. En dernier ressort j'achetai une bouteille du Grand Remède Shoshonee. Au bout de deux jours, les symptômes changèrent au mieux. Elle continua à s'améliorer si rapidement qu'après la première bouteille, elle pouvait s'asseoir. En continuant le remède elle se rétablit parfaitement.

Vous pouvez publier ces faits pour l'avantage de ceux qui seraient affectés de la même maladie.

T. C. BROWN,

Ministre Episcopalien Méthodiste.

Agents.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques, Ste Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin, J. P. J. Mallette, Acton-Val, J. Morrier, Roxton-Falls, Marshall et Jackson, Milton, L'Assommoir, Chabaly, John Hackett, Roxton-Pond, R. A. Kimpton, août 1871.



Proclamons la bonne nouvelle !

Que le Grand Remède Shoshonee et Pilules de l'éminent Homme-Médecin Indien, le Docteur Lewis Josaphus, de la grande Tribu des Shoshonee, Colombie Anglaise, accomplit les guérisons les plus merveilleuses et les plus étonnantes que l'on ait jamais mentionnées dans le monde. Jamais dans les annales de l'Histoire Médicale Canadienne un tel sucès n'a marqué jusqu'ici l'introduction d'aucune médecine.

POURQUOI ?

Simplement parce que les nombreux ingrédients médicinaux précieux (tels que les extraits de l'écorce le cerisier sauvage, Podophyllum, Juniper, Quassia, Smartweed, Duu Iellon, Hyoscyanus, Nux Vomica, extrait composé de Jolocyathe, Jalap, Socotrine, Aloes, Capsicum, etc., etc.) qui entre dans la composition de la médecine combinée, sont tellement et si harmonieusement combinés et composés qu'on en fait le remède le plus efficace qui soit dans le monde connu, et ne peut qu'agir sur le système d'une manière très-satisfaisante et très-désirable. Quelque soit votre état et quelque soit le temps, ce remède atteindra le mal, et vous serez étonnés de la manière prompte avec laquelle vous serez rappelés à une santé parfaite et à une pleine vigueur.

Cette médecine est agréable et on peut la prendre en toute sûreté, avec la certitude qu'elle opérera une guérison permanente dans toutes les maladies de la gorge, des poumons, du foie des rognons, des organes digestifs, etc., etc., ainsi que les scrofules, les diverses maladies de la peau, les humeurs et toutes les maladies provenant de l'impureté du sang excepté la troisième phase de la consommation. On pourra obtenir en se procurant le traité ou l'almanac ou les circulaires chez tous les droguistes respectables au Canada, toutes les informations désirées, avec des directions complètes sur la manière de faire usage du Remède et des Pilules Shoshonee; ce livre que l'on peut obtenir gratis, contient aussi des témoignages et des certificats de guérisons.

Le prix du Remède en grande bouteille d'une pinte 1.00 piastre. Pilules, 25 cents la boîte.

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques
St. Mario de Monnoir, C. F. Beauchemin.
Upton, J. Mallette, Acton-Val, J. Morrier.
Roxton-Falls, Marshall et Jackson, Milton,
Thos. Hackett, Chambly, John Hackett, Roxton-Pond, R. A. Kimprou.
24, août 1871.

PUR LE RHUMATISME ET LA GOUTTE.

Le Remède du Dr. BIRNBAUM pour le Rhumatisme et la Goutte, est connu partout en Europe comme étant le plus efficace de tous les remèdes pour la guérison immédiate et effective, du rhumatisme, de la goutte, de la goutte volante, de l'inflexibilité des membres ou des jointures, de l'entorse et de l'engourdissement, névralgie.

Un seul essai est suffisant pour en prouver l'efficacité. Faites-en usage dans un des cas mentionnés et vous trouverez que c'est un bienfait réel.

CHARLES MARTIN,
30 carré Victoria
S. agent pour le Canada et les États-Unis.

Certificats.

Après avoir souffert énormément pendant un mois d'un rhumatisme obstiné qui m'avait forcé de rester au lit pendant presque toute une semaine sans pouvoir me tourner, malgré tous les efforts d'un des premiers médecins de cette ville, un ami m'a donné une bouteille du « Remède du Dr. Birnbaum contre le Rhumatisme et la Goutte. Ayant appliqué ce remède seulement deux fois, j'éprouvai de suite un tel soulagement qu'il m'a été possible de me lever immédiatement, et au bout de trois jours, je me trouvais entièrement guéri.

P. BOURDEAU,
de la maison Bourdeau & Barbeau
Montréal, 7 oct, 1871.

Montréal, 2 oct 1871.

Ma sœur ayant eu une attaque sérieuse du Rhumatisme, je me procurai pour elle le remède du Dr. Birnbaum contre le rhumatisme et la goutte, qu'un ami m'avait recommandé. Il faut avouer que je ne peux pas parler trop hautement de l'effet merveilleux de ce remède parce que l'indolence cessa après l'avoir employé seulement deux fois, et l'enflure disparut en peu de jours.

W. MCKAY,
Professeur à l'École Commerciale Catholique.
CHARLES MARTIN,
Seul Propriétaire, 30 Place Victoria, Montréal.
A vendre chez tous les Pharmaciens.
1 fév 72—12 m.—t l j.



None Genuine unless signed I. BUTTS.

Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. SETH W. FOWLE & FILS, propriétaires, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.

Iron in the Blood!



The PERUVIAN SYRUP makes the weak strong, and expels disease by supplying the blood with NATURE'S OWN VITALIZING AGENT—IRON.

Caution.—Be sure you get Peruvian Syrup. Pamphlets free. J. P. DINSMORE, Proprietor, No. 88 Dey St., New York. Sold by Druggists generally.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom—«Peruvian Syrup» (non pas «Perruvian Bark»).... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 38, Dey Street New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.
1er mars 1872—12-15-t.

SYROP D'HYPOPHOSPHITE
COMPOSE DE
FELLOWS'

Le pouvoir d'arrêter la maladie que possède cette médecine est honorablement reconnue par la faculté médicale partout où il a été introduit et l'augmentation rapide du débit qui s'en fait est la meilleure garantie de l'estime dont il jouit dans le public.

Ce sirop guérit la *Consumption Pulmonaire* premier et second degrés; soulage et prolonge la vie au troisième; il guérit l'asthme, les bronchites, Laryngites, rhumes et la toux; il guérit toutes maladies provenant du besoin d'Action Musculaire et de Force nerveuse tel que mouvement du foie et des reins, Dyspepsie, faiblesse et inaction du cœur, Paralyse locale et générale, Aphonie ou perte de la voix. Il guérit la *Leucorrhée, Cholera, Anémie* et purifie le sang.

Prix, \$1.50; Six bouteilles \$7.50.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste
St. John, N.B.
27 avril, 1871.

MARQUES POUR MOUTONS
DE DANA
Patentées,



Ces marques sont ce qu'il y a de meilleur marché, de plus durable, ce qui donne le moins de trouble et c'est l'invention la plus complète. Elles sont employées et recommandées par plusieurs des meilleurs éleveurs dans les États Unis et le Canada, tels que J. B. Loring, de Salem, Mass., président de la société des producteurs de laine de la Nouvelle-Angleterre; John S. Ross, Hennepin, Illinois; Professeur M. Miles, du Collège d'Agriculture de l'État, Lansing, Michigan; Hon. George Brown, Toronto Ont; John Snel, Edmonton, Ont. Sur chaque marque est estampée le nom du propriétaire et le numéro du mouton.



Elles se sont envoyées free par la poste ou l'Express pour seulement 4 cts chaque et peuvent durer vingt ans. L'argent doit accompagner tous les ordres.

ARCHIBALD YOUNG
Sarnia, Ont.

Tous ordres adressés au bureau de *Courrier* ou du *Journal d'Agriculture* pour aucune quantité sera remplie au prix ci-dessus aussi vite que les marques seront faites et envoyées.

CAMILLE LUSSIER.